



Ministère de la Coopération  
Internationale et de la Promotion  
du Partenariat Public-privé

Mot de circonstance de Son Excellence  
Monsieur **Denis Christel Sassou Nguesso**  
à l'occasion de sa prise de fonction

21 MAI 2021

## **Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'Étranger**

Je voudrais, avant toute chose, vous remercier de m'accueillir aujourd'hui dans ce qui est votre maison et avant que je n'aille plus loin dans mes propos, je voudrais, en premier lieu, remercier avec la plus grande sincérité Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, de la confiance qui a été placée en ma modeste personne en me nommant Ministre de la Coopération Internationale et de la Promotion du Partenariat Public-privé.

Je voudrais également en second lieu féliciter le Premier ministre sortant, M. Clément Mouamba, qui a conduit avec beaucoup d'abnégation l'action gouvernementale au cours du quinquennat précédent parce que la tâche n'était pas simple, il l'a menée avec beaucoup de courage et la République peut lui dire merci pour cela.

Tout en vous saluant Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et en attendant les décrets qui fixeront les prérogatives de mon ministère qui, je l'espère, vont totalement s'imprégner de notre programme de gouvernement "Ensemble, poursuivons la marche", je peux d'emblée déjà dire aujourd'hui que le ministère que je m'appête à conduire devra être un levier pour le développement économique et social de notre pays qui, je souhaite, soit axé sur deux forces motrices principales.

La première d'entre elles, la Coopération internationale. Je souhaite ardemment que la coopération internationale ne soit plus perçue comme cette relation que nous avons, nous pays du Sud, avec les pays occidentaux où nous avons cette politique de la main tendue en attendant une forme de libéralité. Je souhaiterais donner une impulsion beaucoup plus grande en faisant en sorte que la coopération internationale devienne réellement un outil puissant qui contribuera au développement économique et au progrès social de notre pays afin que la diplomatie économique, dans notre pays, soit une activité qui apporte réellement une valeur ajoutée.

Concernant les partenariats public-privé, nouveau ministère vous me direz : c'est vrai, on ne peut plus douter de leur qualité dans la mesure où ils constituent aujourd'hui le meilleur exemple de financement de tout ce qui constituent les ouvrages ou les services publics qui permettent aux différents États qui utilisent ce

mécanisme de ne plus être confrontés aux déséquilibres macroéconomiques tels que les déficits publics.

Lorsque nous regardons dans notre pays aujourd'hui, en réalité, nous avons déjà des partenariats public-privé. Je vais en citer quelques-uns, et la liste n'est pas exhaustive, que notre ministère va reprendre en main. Nous avons par exemple la gestion des péages, le port de Pointe-Noire, le projet du pont route-rail, le projet de construction de l'oléoduc de Pointe-Noire jusqu'à Ouessou et il y en aura sûrement d'autres que nous allons impulser puisque nous serons chargés de faire cette promotion. Mais il y a des défis que nous allons devoir relever et j'espère que nous les relèverons tous ensemble.

Pour attirer les investisseurs étrangers, nous allons devoir premièrement faire voter la loi sur les partenariats public-privé puisque cette loi n'existe pas encore dans notre pays. Nous allons devoir également faire évoluer le climat des affaires au Congo. Il va falloir sécuriser les investissements nationaux et étrangers.

Lorsqu'on parle de partenariats public-privé, il ne faut pas penser qu'ils ne peuvent se faire qu'avec les étrangers. Il y a des congolais qui, effectivement, peuvent développer des partenariats public-privé et l'objectif pour le ministère sera de créer en premier lieu une forme de préférence nationale. Donc pour certains projets, nous orienterons d'abord vers les Congolais qui ont la capacité de pouvoir investir dans un partenariat public-privé, à un niveau. Et lorsque les seuils seront trop élevés, nous nous orienterons vers les investisseurs étrangers, et nous allons donc devoir sécuriser ces investissements.

L'un des autres défis que je relève, c'est de rendre beaucoup plus attractif notre secteur privé parce que s'il n'est pas attractif, il sera difficile de mobiliser des capitaux à l'extérieur ou même à l'intérieur de notre pays pour investir.

La tâche est lourde et exaltante. J'espère que je bénéficierai de l'appui, de l'accompagnement de l'ensemble des cadres du ministère de la Coopération Internationale et de la Promotion du Partenariat public-privé pour que, ensemble, nous puissions atteindre ces nobles objectifs pour accompagner la mission du Chef de l'Etat.

J'ai dit et je vous remercie.